

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
Jeudi 25 mai 2023 (PV-CX661)
11 h
Local 3813 pavillon de la Santé

Présences

Professeur Gilles Bronchti, président
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux affaires syndicales (VPAS)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Invité

Me Gabriel Hébert-Tétrault, procureur du Syndicat

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX661-25-05-2023-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 mai (PV-CX660)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Négó 2023
7. Rapport des officières et des officiers
8. SPPUQAR – Demande d'aide financière
9. Proposition d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 1^{er} juin 2023
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine réunion : 8 juin 2023
12. Clôture de la réunion

CX661-25-05-2023-01 Ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues, ainsi qu'au procureur du Syndicat, Me Gabriel Hébert-Tétrault, qui se joint à l'exécutif pour le point 06 *Négó 2023*.

CX661-25-05-2023-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 661^e réunion du comité exécutif.

CX661-25-05-2023-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 mai (PV-CX660)

PV-CX660-04-05-2023

Le président présente le procès-verbal de la 660^e réunion du comité exécutif tenue le 4 mai 2023.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 660^e réunion du comité exécutif tenue le 4 mai 2023.

CX661-25-05-2023-04 Affaires découlant

Le CAU indique avoir contacté la direction de *Excelso* pour la location d'une salle et pour la logistique des repas lors des réunions du comité exécutif durant l'année 2023-2024. Après discussions, les membres du comité exécutif optent pour conserver les services de la Chasse-Galerie pour les repas.

Le CAU mentionne qu'il a discuté avec l'Association générale étudiante de l'UQTR pour organiser une rencontre entre les deux exécutifs. Un sondage *Doodle* sera envoyé sous peu pour trouver une plage horaire commune.

CX661-25-05-2023-05 Correspondance et information

Le CAU indique avoir reçu une demande d'aide financière de la part de l'Association syndicale des travailleurs étudiants et des travailleuses étudiantes de l'UQTR pour l'organisation d'une activité. La demande sera présentée au comité des services à la collectivité le 6 juin prochain.

CX661-25-05-2023-06 Négo 2023

La VPRT fait le point sur les discussions et les avancées à la table de négociation.

Concernant la nouvelle formule sur l'attribution des dégagements proposée par la partie patronale, celle-ci propose désormais de convertir les dégagements de recherches en crédit de subvention. Les discussions se poursuivent concernant les dégagements pour les centres et instituts.

La VPRT indique qu'il n'y a pas encore d'entente sur les demandes salariales.

Au sujet du projet de planification des postes, une entente est survenue. La partie syndicale a fait parvenir à la partie patronale sa version finale du projet. Les discussions se poursuivent sur le processus d'embauches.

La VPRT mentionne que la partie syndicale déposera sous peu une nouvelle proposition sur les activités professionnelles extérieures.

Les membres du comité exécutif échange avec le procureur sur la faisabilité de faire débuter le début de l'année académique le 1^{er} septembre en lieu et place du 1^{er} mai.

Le président remercie le procureur d'avoir été présent pour échanger avec le comité exécutif sur les différents sujets actuellement en discussion et ceux à venir.

Le procureur quitte la réunion.

CX661-25-05-2023-07 Rapport des officières et des officiers

Président

- Accompagnement de professeur.es dans différents dossiers.
- Rencontre à venir avec des membres du comité exécutif de l'AGE UQTR.

VPRT et VPAS

- Le cheminement des dossiers en cours est présenté.
- La VPAS mentionne qu'un professeur a été convoqué par son département et sa direction de programme concernant une évaluation aux étudiants non conforme selon eux. La protectrice universitaire pourrait être approchée. Il s'agirait d'un cas lié à la liberté académique.
- La commission des études fera la recommandation au conseil d'administration pour révoquer la chaire de recherches d'un professeur. Une extension des délais a été demandée.

La VPSC se retire de la réunion pour le prochain point.

- Une professeure subirait de la pression pour qu'elle quitte la direction de son département. Des discussions se tiennent avec l'administration concernant sa charge d'enseignement pour l'année 2023-2024.

Le président se retire de la réunion pour le prochain point.

- Un professeur allègue subir du harcèlement psychologique de la part d'un collègue. Une rencontre avec le procureur s'est tenue et les discussions se poursuivent pour trouver une résolution du conflit.
- Un professeur se dit intimidé par des collègues de son département. Une lettre d'entente sera signée pour que ce professeur soit rattaché provisoirement au DGAAP.
- Un professeur allègue du harcèlement psychologique de la part d'un collègue, puis d'un groupe de collègues. Rencontre avec le procureur en vue du dépôt d'un grief.

Le VPAU se retire de la réunion pour les deux prochains points.

- Un professeur alléguant que ses recherches ont écopé à la suite du déménagement de son laboratoire s'est vu refuser par l'administration une proposition de règlement qu'il a soumis. Une nouvelle proposition sera déposée.
- Un professeur s'est fait congédier. Une proposition d'entente a été acceptée par l'administration pour régler la situation à l'amiable.
- Un professeur se dit insatisfait de la réponse du CEREH jugeant une atteinte à la liberté académique (*c.f. PV-CX660-04-05-2023-07*). Une lettre de plainte a été envoyée au recteur et aux VRACs le 27 mars 2023, suivie d'une relance le 24 avril 2023. La réponse du recteur est arrivée le 10 mai. Un avis a été demandé au procureur du Syndicat. L'appel de décision n'est pas possible. Un

recours en vertu de la Loi sur la liberté académique est envisagé, ce à quoi consent le professeur concerné.

- Le 21 juin est la date limite pour le dossier de l'équité salariale.
- Un affichage de poste indique une direction académique alors que la fonction n'existe pas. Des explications seront demandées au DGAPP.

VPAU

- Réunion du Comité multisyndical en santé et sécurité au travail le 10 mai. Il y aurait présence d'amiante au pavillon Michel-Sarrasin et des employé.es refuseraient d'y travailler.
- Réunion du Comité sur l'aménagement, l'utilisation et l'attribution des espaces et des locaux le 11 mai. Une présentation d'un plan d'optimisation des locaux a été faite. Les discussions ont aussi porté sur les enjeux de la recherche.
- Réunion préparatoire à la commission des études le 16 mai. Il a notamment été discuté des propositions de modifications du *Règlement sur les délits relatifs aux études* et du *Règlement de régie interne*. Ce document proposé comprend un important changement, car il comprend désormais, avec des modifications, les procédures de délibérations des différentes assemblées délibérantes, abolissant par la même occasion le *Règlement-cadre sur la tenue des assemblées délibérantes*.

VPSC

- Le souper-hommage pour les professeur.es ayant pris leur retraite durant l'année 2022 se tiendra en soirée. Sur les 15 professeur.es invité.es, quatre seront présents. Une sérigraphie leur sera remise.
- Le 14 juin se tiendra un « 4 à 6 » au Bistro urbain de l'UQTR. Les professeur.es s'étant démarqué.es durant l'année, de même que les professeur.es s'étant impliqué.es au Syndicat, seront invité.es à y participer. La VPSC procédera à un tirage au sort de cartes-cadeaux. Après discussions, les membres du comité exécutif se montrent favorables à ce que ces cartes-cadeaux soient remises aux professeur.es s'étant impliqués au Syndicat (comités du Syndicat ou représentant.es du Syndicat dans les comités institutionnels).
- Le processus de remise de bourses aux élèves d'écoles secondaires se poursuit.
- La VPSC revient sur la conférence du 5 mai du professeur Bruno Pollet. L'activité n'a reçu que de bons mots de la part des professeur.es et professeur.es retraité.es y ayant participé. Les membres du comité exécutif demandent à la VPSC d'étudier la possibilité à tenir de nouveau cette conférence puisque plusieurs collègues voulaient y participer, mais que leur horaire du temps les en a empêchés.

Trésorier

- Une réunion du Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC) s'est tenue le 12 mai 2023. Le trésorier résume les informations transmises :
 - Légère diminution des primes pour le régime de retraite (augmentation des taux d'intérêt).
 - Invalidité : - 4%, taux pour 2023-2024 : 1,18 \$.
 - Baisse pour l'assurance-vie: 20 % pour un taux de 0,1112 \$.
 - Déficit de 6,4M\$ en 2021, et de 8,7 M\$ en 2022.
 - Taux à compter du 1^{er} juin 2023 :
 - Protection individuelle : 77,99 \$

- Protection monoparentale : 109,19 \$
- Protection couple : 155,99 \$
- Protection familiale : 187,20 \$

CX661-25-05-2023-08 SPPUQAR – Demande d’aide financière

Le président informe ses collègues qu’il a reçu de la part de son homologue du SPPUQAR une demande d’aide financière pour bonifier le fonds de grève de ce syndicat. Celui-ci envisage de déclencher une grève à la session d’automne 2023.

Après discussion, le comité exécutif se dit favorable à verser un montant de 5 000 \$ au SPPUQAR dès le déclenchement de la grève. Un second montant de 5 000 \$ pourra lui est versé selon l’évolution du mouvement de grève.

CX661-25-05-2023-09 Proposition d’ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 1^{er} juin 2023

Le président présente le projet d’ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 1^{er} juin 2023.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour de la réunion (CS356)
4. Élection au comité exécutif – Vice-présidence aux communications et Secrétaire
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Renouvellement de la convention collective – État de la négociation
7. Tribune des délégué.es
8. Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions du 16 mars (PV-CS354) et du 27 avril (PV-CS355)
9. Information et dépôt de documents
 1. Calendrier des réunions du conseil syndical 2023-2024
 2. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX656 au PV-CX660)
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine réunion régulière : 24 août 2023
12. Clôture de la réunion

CX661-25-05-2023-10 Affaires nouvelles

Le point ne fait l’objet d’aucune discussion.

CX661-25-05-2023-11 Date de la prochaine réunion

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 8 juin 2023.

CX661-25-05-2023-12 Clôture de la réunion

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 49.

Gilles Bronchti
Président de la réunion

François Landry
Secrétaire de la réunion